

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1640)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 84

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3**ÉTAT B***Mission « Sécurité »*

Modifier ainsi les annulations d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
	(majorer les annulations)	(minorer les annulations)
Police nationale	3 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Gendarmerie nationale	0	- 3 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Sécurité et éducation routières		
TOTAUX	3 000	- 3 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Réimputation de crédits.